



Archives et Droits de l'Homme

Novembre 2012 – Article 14

Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 14.

1. *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.*
2. *Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.*

Deux fantômes planaient au-dessus du débat lié au projet de l'Article 14: les Juifs qui ont fui l'Allemagne nazie et les Palestiniens qui ont fui au cours de la guerre israélo-arabe de 1948. Ces fantômes confrontaient les défenseurs de la souveraineté nationale, qui soulignaient que les États ont le droit de déterminer qui réside à l'intérieur de leurs frontières. Alors que le droit général de *demandeur l'asile* a été facilement approuvé par les rédacteurs de la Déclaration, la question soulevée était de savoir si une personne a le droit d'*obtenir l'asile*, ce qui a créé de grands désaccords parmi les délégués. Finalement, le Royaume-Uni a proposé l'expression «chercher et bénéficier»; le délégué britannique a clairement signifié par ces termes que «l'intention n'était pas d'accorder à une personne qui fuit la persécution le droit d'entrer dans un quelconque pays, mais de lui assurer la jouissance du droit d'asile une fois que le droit lui a été accordé». Après le débat et l'abandon du terme "obtenir", la proposition britannique a été adoptée (Johannes Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 75-79). La deuxième clause, qui ne garantit pas l'asile aux criminels de guerre et aux criminels de droit commun, était considérée à l'époque comme le droit des États à ne pas extraditer certaines personnes, selon l'étude de l'histoire de la rédaction de Sibylle Kapferer ("Article 14(2) of the Universal Declaration of Human Rights and Exclusion from International Refugee Protection," *Refugees Survey Quarterly*, Volume 27, Issue 3). Cette clause a été adoptée avec un débat beaucoup moins long que pour la première.

Le représentant de l'Organisation internationale pour les réfugiés, ainsi que les représentants du Congrès juif mondial et de l'Union internationale des organisations féminines catholiques ont critiqué la faible terminologie de l'Article 14. En 1951, les Nations Unies ont adopté la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés (et une suite au Protocole de 1967) qui définit désormais un réfugié comme une personne qui «craignant avec raison d'être persécutée pour des raisons de race, de religion, de sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la

nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, n'ayant pas de nationalité et se trouve hors du pays de sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner". A fin 2009, le chiffre annuel disponible annonçait que plus de 15 millions de personnes étaient des réfugiés, dont environ un tiers des Palestiniens.

Les dossiers des demandeurs d'asile ne manquent pas. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés gère ses archives à Genève, de même que l'Organisation internationale pour les migrations. Les archives de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient se trouvent à l'Agence, les documents du bureau des réfugiés de la Société des Nations se trouvent également dans les archives de la Ligue à Genève, les archives de l'Organisation internationale pour les réfugiés sont déposées aux Archives nationales de France. La plupart des gouvernements possèdent des dossiers sur les demandeurs d'asile, ainsi que des documents juridiques relatifs à la détermination du statut de réfugié. De nombreuses ONG se spécialisent dans le travail des réfugiés, y compris la représentation juridique des demandeurs d'asile. Le Comité international de la Croix-Rouge joue un rôle important dans les affaires de réfugiés, de même que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et ses branches dans de nombreux pays, qui ont tous produit des archives. Les organismes religieux peuvent aussi avoir des dossiers sur les demandeurs d'asile qu'ils parrainent, et certains établissements d'enseignement peuvent également conserver ce genre de documents. La persistance du problème des réfugiés et les controverses qui entourent l'asile sont, malheureusement, trop présentes et se traduisent par des quantités importantes de dossiers pratiquement partout dans le monde.

Publications et conférences.

L'Institut de la mémoire slovaque des Nations Unies a organisé une conférence internationale sur la résistance anti-communiste en Europe centrale et Europe de l'Est, le 30 juin 2011. Contact : peter.jasek@upn.gov.sk ou www.upn.gov.sk/ine/anti-communist-resistance-in-central-and-eastern-europe.

Coïncidant avec le cinquantième anniversaire du procès d'Adolf Eichmann, l'Université de Toronto et l'Institut historique allemand ont tenu une conférence du 9 au 11 septembre 2011 à Toronto, Ontario, Canada, pour examiner les origines, l'évolution et les implications du procès d'Adolf Eichmann, capturé par les Israéliens en Argentine en mai 1960, amené devant la Cour du district de Jérusalem en avril 1961, condamné, et finalement pendu en mai 1962. Pour plus d'informations, contactez : b.thomas@ghi-dc.org ou www.ghi-dc.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1145&Itemid=1016

Le bi-hebdomadaire *International Justice Tribune's* No. 122 est particulièrement intéressant, avec des articles sur le procès de Charles Taylor et le Tribunal spécial pour le Liban, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, les commissions de vérité en Asie, et la Chambre de la Cour des crimes de guerre du district de La Haye. www.internationaljustice.nl/tribune

Les documents de la conférence d'octobre 2010 de la Commission d'accueil, vérité et réconciliation de Timor Leste (CAVR) ont été publiés. Pour obtenir des copies, veuillez écrire à Patrick Walsh, padiwalsh@gmail.com.

Les actes du congrès international de 2010 «Archives sans frontières » qui s'est tenu à La Haye, Pays-Bas, ont été publiés. Le volume contient 32 contributions d'archivistes de nombreux pays, en anglais ou en espagnol (des résumés dans les deux langues sont inclus). Le livre peut être commandé sur le site http://www.vvbad.be/awb_en.

Demandez H. van Engen, G. Janssens, G. Kwanten, K.M. Pompe (ed.), *Archives without Borders/Archivos sin Fronteras*. Proceedings of the International Congress in The Hague, August 30-31, 2010/Actas del Congreso Internacional en La Haya, 30-31 de agosto, 2010. Archiefkunde 12 (Antwerp/Amberes 2012).

L'Université de Toronto a lancé un appel à communications pour la Conférence universitaire internationale sur la recherche sur l'Holocauste, qui se tiendra les 6-7 octobre, 2013. La conférence coïncidera avec la réunion du Groupe de travail pour la coopération internationale en matière de sensibilisation, de commémoration et de recherche (ITF), une organisation inter-gouvernementale créée en 1998 et qui se réunira à Toronto, sous la présidence du gouvernement du Canada. Les propositions de communication (maximum 300 mots) et un bref curriculum vitae (max. 2 pages) doivent être envoyés à Elizabeth McCann (elizabeth.mccann@cic.gc.ca) avant le 30 avril 2013.

L'Institut d'études historiques de l'Université du Texas à Austin a annoncé que son thème 2013-14 sera « Les traumatismes et la transformation sociale ». L'Institut cherche des propositions pour analyser l'«étude historique des traumatismes», puisant dans les domaines des « droits de l'homme, la psychanalyse, les études de la mémoire, sociologie, anthropologie, cognitive, neurosciences et sémiotique ». La date limite des candidatures est le 15 janvier 2013. Pour plus d'informations, voir <http://www.utexas.edu/cola/insts/historicalstudies/bourses/résident-fellows.php>

Nouvelles internationales.

Chili/États-Unis. Les survivants de la dictature de Pinochet au Chili ont fait pression sur le gouvernement pour demander au président américain Barack Obama, lors de sa visite en mars 2011 à Santiago, de déclassifier des documents supplémentaires du gouvernement américain datant de la période du gouvernement de Pinochet. Peter Kornbluh, l'auteur du *The Pinochet File* et un membre du personnel de la National Security Archive des États-Unis, a déclaré à l'*Associated Press* que l'ouverture de plus de documents donnerait à l'administration Obama "la possibilité de pratiquer une diplomatie archivistique".

http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2011/02/26/AR2011022601991_pf.html.

Pays de l'ex-Yougoslavie. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté la résolution 1786 (2011) qui appelle les pays de l'ex-Yougoslavie à prendre une série de mesures, y compris à « veiller à ce que la question des personnes disparues reste une priorité, ouvrir leurs archives et à fournir un financement adéquat pour les initiatives de la société civile qui cherchent à créer des dossiers des victimes des conflits pour gérer l'héritage du passé ». La résolution se trouve sur :

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta11/ERES1786.htm>

Europe. L'Union européenne a annoncé, dans le cadre de ses objectifs de protection des données pour l'année 2011, la clarification du "droit à l'oubli." Alors que l'Union européenne met l'accent sur le contexte d'Internet, les inquiétudes sur le contrôle du « suivi des données »

d'une personne peut avoir de graves conséquences pour les archives. Un article paru dans *The Atlantic* compare les visions européenne et américaine de la vie privée sur Internet: <http://www.theatlantic.com/technology/archive/2011/02/in-europe-a-right-to-be-forgotten-trumps-the-memory-of-the-internet/70643/>.

Etats-Unis/Monde. À la suite de la découverte des archives sur les horribles expériences médicales au Guatemala (voir articles précédents), les Etats-Unis ont établi une commission d'enquête bioéthique, avec un délai à septembre 2011, pour rédiger un rapport au président. L'*Associated Press* a, quant à lui, indiqué qu'il a trouvé des preuves de plus de 40 expériences similaires sur des sujets humains ; alors que beaucoup d'entre elles étaient connues, elles ont été souvent oubliées. En plus du Guatemala, des études au Nigeria et en Ouganda sur des sujets humains semblent avoir violé les normes éthiques. Le département américain de la Santé et des Services sociaux a indiqué que la majorité des études cliniques sur la réglementation fédérale des produits médicaux ont été effectuées dans des pays hors des Etats-Unis en 2008. Dans l'article, « Horribles expériences médicales américaines mises en lumière », un professeur de médecine de la Duke University est cité : « il est souvent difficile d'obtenir des informations sur les essais internationaux, parfois en raison de documents manquants et d'absence de vérifications. »

http://www.aolnews.com/2011/02/27/horrific-us-medical-experiments-come-to-light/?icid=main%7Chtmlws-sb-n%7Cdl1%7Csec1_Ink3%7C203752

Etats-Unis/Monde. *Wikileaks*. Les documents du Département d'Etat américain publié par WikiLeaks continuent d'influencer le processus politique. Devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, la défense de Charles Taylor a demandé un report de la présentation de sa plaidoirie, afin qu'elle puisse intégrer l'information à partir de documents de *Wikileaks* qui, selon elle, montre les Etats-Unis tentant d'influencer le processus judiciaire. Un autre message de l'ambassade américaine à La Haye a décrit l'avis du responsable de l'unité de détention du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie sur la santé et les activités de loisirs de Slobodan Milosevic, alors qu'il était en garde à vue. Un message de l'ambassade américaine au Chili porte sur les tests américains faits sur les restes de l'ancien président chilien Frei Montalva, mais a déclaré que d'autres demandes d'assistance technique ont été refusées. Et les documents des ambassades au Moyen-Orient ont fourni des informations utilisées par les manifestants dans un certain nombre de pays de la région. Les archives et les organismes de records management de la ville de New York ont récemment organisé une table ronde sur l'impact de *Wikileaks* sur les deux professions. La vidéo est disponible sur : <http://www.cjh.org/pages.php?pid=45&evID=1791>.

Nouvelles nationales.

Brésil. Le président de la Commission d'amnistie du Brésil a annoncé qu'un mémorial et un musée sur l'amnistie seront créés et abriteront les archives de la période de la dictature au Brésil. Il n'a pas précisé quelles archives seraient logées dans l'établissement ; le musée sera situé à Belo Horizonte, dans le Minas Gerais.

<http://www.brasil.gov.br/noticias/arquivos/2011/01/11/comite-discute-projeto-do-memorial-da-anistia>

Bulgarie. La Bulgarie a ouvert un centre d'archives pour "tous les dossiers des services secrets de l'époque communiste", selon l'agence de presse officielle de Sofia, en Bulgarie. Les archives sont déposées dans deux casernes reconstruites de la ville de Bankya, près de Sofia.

Selon le chef de la Commission des archives, "tout le monde peut venir vérifier son dossier - journalistes, citoyens, représentants du gouvernement."

http://www.novinite.com/view_news.php?id=125039

Canada. Lors d'une comparution devant le tribunal dans une affaire de haut-profil concernant l'accès à l'information, l'avocat du gouvernement a annoncé que le gouvernement avait adopté une nouvelle politique en matière de dissémination des documents des services de renseignement d'importance historique. Les documents en question sont les dossiers de la surveillance de l'ex-premier ministre socialiste du Saskatchewan Tommy Douglas, décédé en 1986. Selon la presse canadienne, le gouvernement va communiquer les renseignements recueillis par des sources humaines, si elles ne révèlent pas l'identité de ces sources, et des "documents obtenus grâce à de nombreuses sources techniques telles que les interceptions et la surveillance". Le dossier Douglas est conservé par les Bibliothèque et Archives du Canada.

<http://edmonton.ctv.ca/servlet/an/local/CTVNews/20110223/court-arguments-tommy-douglas-files-110223/20110223/?hub=EdmontonHome>

Colombie. Une nouvelle étude par l'ONG la Chambre des femmes a déclaré que 94 000 femmes ont été violées et utilisées comme armes de guerre entre 2001 et 2009. La sensibilité du sujet et la difficulté à obtenir des éléments de preuve utilisables dans un rapport soulignent l'importance des documents des organisations des droits de l'homme et la nécessité de s'assurer que les archives sont sécurisées.

<http://www.verdadabierta.com/archivos-para-descargar/category/25-violencia-contra-mujeres?download=848%3A>

Egypte. Alors que la révolution se déroulait en Egypte, les demandes de renseignement ont commencé à affluer pour localiser les documents du régime de Moubarak. Selon Al Jazeera, le combat se déroule pour sauver la mémoire historique de l'Egypte parce que le régime a gardé ses archives secrètes.

<http://english.aljazeera.net/indepth/opinion/2011/02/2011218142638785949.html>

D'autres s'inquiétaient pour la conservation des images de la révolution, et diverses initiatives privées et institutionnelles ont été lancées pour capturer les documents électroniques.

<http://www.theatlantic.com/technology/archive/2011/02/preserving-the-online-legacy-of-the-egyptian-revolution/71675/>

Guatemala. La Commission interaméricaine des droits de l'homme a renvoyé l'affaire de la disparition forcée d'Edgar Fernando Garcia à la Cour interaméricaine. Fernando Garcia s'est fait tirer dessus et a été détenu par la police nationale du Guatemala le 18 février 1984, puis il a ensuite disparu. Un élément clé de cette affaire a été l'information sur le sujet qui apparaissait dans le "Diario Militar", un document préparé entre août 1983 et mars 1985 par l'Unité de renseignement présidentiel guatémaltèque sous forme d'un journal des opérations de détention, d'enlèvement et de meurtre des ennemis de l'Etat.

Hongrie. Préoccupé par la destruction potentielle et la dispersion des archives de la police secrète hongroise (voir bulletin précédent), l'Association des archivistes canadiens a envoyé une lettre à l'ambassadeur de Hongrie au Canada pour exprimer ses préoccupations. La lettre de l'ACA est disponible sur les pages Web Mémoires et Lettres du site de l'ACA:

<http://www.archivists.ca/content/submissions-letters>.

Inde. Le *Times of India* rapporte que les fourmis blanches ont détruit des documents qui étaient présentés par des particuliers qui s'inscrivaient pour voter au bureau des élections

d'état à Mumbai. L'information a été divulguée dans le cadre d'une enquête sur les faux documents. <http://timesofindia.indiatimes.com/city/mumbai/White-ants-have-destroyed-documents/articleshow/7393698.cms>

Pendant ce temps à Hyderabad, les représentants du Conseil d'État du Waqf ont signalé que les titres de propriété d'au moins 2.000 hectares de terres Waqf sont portés disparus. Le Conseil vérifie les documents du niveau étatique avec ceux des districts de l'État, et le *Times of India* rapporte que le président du Conseil du Waqf a dit que "si, à la suite de la vérification, les dossiers sont en effet manquants, le Conseil ordonnera une enquête". (Le waqf est une fondation religieuse de bienfaisance, conformément à la loi islamique).

<http://timesofindia.indiatimes.com/city/hyderabad/Waqf-land-title-deeds-go-missing/articleshow/7490251.cms>

Indonésie. Dans une affaire qui rappelle la vidéo du Scorpion qui a fait sensation lors du procès du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie de Slobodan Milosevic, une cassette vidéo de 10 minutes sur trois soldats indonésiens maltraitant violemment deux indigènes de Papouasie a été produite comme preuve devant un tribunal militaire indonésien jugeant les soldats. La bande vidéo a circulé sur YouTube. Les peines légères reçues par les soldats, même au vu de la preuve magnétoscopique, ont été condamnées par les groupes des droits de l'homme. <http://www.thejakartapost.com/news/2011/01/25/papua-ruling-blasted-%E2%80%98miscarriage-justice%E2%80%99.html>

Irlande. L'Office irlandais des pensions a déterminé que certains gestionnaires de fonds de retraite ne tiennent pas de dossiers appropriés des paiements effectués par les travailleurs. L'absence de dossiers pourrait signifier que ceux qui prennent leur retraite n'obtiendront pas le "montant complet de la prestation payable à la retraite", selon *The Independent*, qui cite un porte-parole de l'Office disant qu'aucun des retraités n'a perdu des avantages en raison de la mauvaise tenue des dossiers. <http://www.independent.ie/business/personal-finance/pensions/pension-fund-managers-fail-to-keep-record-of-payments-2546377.html>

Italie. Le fichier de la police sur le peintre italien Michelangelo Caravaggio (1571-1610) a été restauré, diffusé et exposé aux Archives d'État de Rome. <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-12497978>

Pakistan. Le gouvernement du district de la ville de Lahore a commencé un programme d'informatisation sur le transfert de la propriété foncière. En plus des titres de propriété formels, le gouvernement exigera des acheteurs et des vendeurs de venir au registre foncier se faire prendre en photo et donner leurs empreintes du pouce. Les documents, les photos et les «données biométriques» seront centralisés dans le registre informatisé des transactions foncières. <http://nation.com.pk/pakistan-news-newspaper-daily-english-online/Lahore/25-Feb-2011/CDGL-to-start-land-deeds-by-computer>

Russie. Le Conseil des évêques du Patriarcat de Moscou a demandé à l'Etat de faciliter l'accès aux archives d'Etat pour permettre à l'église d'identifier "toutes les personnes opprimées par les bolcheviks pour leurs croyances», a rapporté *Interfax*. <http://www.interfax-religion.com/?act=news&div=8162>

Sud Soudan. Le nouveau pays a commencé à faire des copies numériques des documents gouvernementaux qu'il a localisés datant du début du 19e siècle aux années 1980. L'équipe qui fait les copies est particulièrement à la recherche de documents sur la frontière entre le

nord et le sud du Soudan, qui fait l'objet des négociations en cours pour déterminer la nouvelle frontière internationale.

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iUr41WenTMTxiTbVFlm2qoqPY5CQ?docId=CNG.1e13d8cdaf8d8f53b1fc0d1fe13a34bb.491>

Royaume-Uni. *Irlande du nord.* Le secrétaire d'État d'Irlande du Nord étudie la possibilité de créer un service d'archives spéciales pour les fichiers de l'Historical Enquiries Team (HET), qui enquête sur les décès non élucidés pendant les troubles. Il a suggéré que si un centre spécial est établi, il serait "prêt à envisager d'assouplir la réglementation pour voir si les informations gouvernementales pourraient être déclassifiées plus tôt et plus facilement qu'à l'heure actuelle", a signalé le *Belfast Telegraph*.

<http://www.belfasttelegraph.co.uk/news/local-national/northern-ireland/northern-ireland-cold-case-files-lsquoould-form-stasilike-archiversquo-15083077.html>

Etats-Unis. Selon l'ONG *Electronic Frontier Foundation*, le Bureau Fédéral des Investigation a commis jusqu'à 40.000 violations de la confidentialité depuis les attentats du 11 septembre. La Fondation a fait ses calculs basés sur les rapports du FBI au Conseil de surveillance et du renseignement de la Maison Blanche, que la Fondation a obtenus par l'intermédiaire du « Freedom of Information Act ». <http://www.infosecurity-us.com/view/15604/fbi-may-have-committed-up-to-40000-privacy-violations-says-privacy-group/>

La New York Health and Hospitals Corporation, le plus grand système hospitalier public aux États-Unis, a déclaré que les bandes magnétiques contenant les enregistrements de 1,7 million de personnes ont été volées dans une camionnette non fermée à clé. Les informations n'étaient pas cryptées ; la Société offre gratuitement un crédit de surveillance et des services de résolution de fraude aux personnes touchées dans l'année qui suit.

<http://www.wnyc.org/articles/wnyc-news/2011/feb/11/nations-largest-public-hospital-system-loses-personal-data-17-million-people/>.

Le ministère fédéral de la Santé et des Services sociaux a condamné Cignet Health Maryland à une amende de 4,3 millions de dollars parce que cette compagnie n'a pas réussi à fournir aux patients une copie de leur dossier médical sur demande, et le Massachusetts General Hospital à une amende de 1 million de dollars pour avoir perdu les dossiers médicaux de 192 patients.

<http://nakedsecurity.sophos.com/2011/02/25/hipaa-fines-prove-the-value-of-data-protection/>

Soeur Helen Prejean, dont l'histoire a été reproduite dans le film « La dernière marche (Dead Man Walking) », a fait don de ses documents personnels à l'Université DePaul à Chicago, Illinois. Les archives sont liées à sa campagne contre la peine de mort ; les 50 boîtes de documents démontrent l'importance des papiers personnels dans la documentation des droits de l'homme. <http://abclocal.go.com/wls/story?section=news/local&id=7949308>

Février est le mois de l'histoire des Noirs aux États-Unis, et des informations sur les archives surgissent fréquemment pendant cette période. Deux des cas d'acquisition d'archives les plus intéressantes concernent des matériaux relatifs aux droits civils. Emmanuel McCall, un éminent chef de file baptiste du Sud, qui a développé le programme des études noires de la Southern Baptist Theological Seminary et a servi comme membre du personnel de la commission de 1968 à 1991, a fait don de ses archives personnelles à la Southern Baptist Library and Archives à Nashville, Tennessee. Celles-ci sont particulièrement importantes car les Archives n'avaient pas pu localiser les documents officiels de la Home Mission Board.

http://www.baptiststandard.com/index.php?option=com_content&task=view&id=12174&Itemid=53

Puis une histoire générale de la recherche de documents d'archives sur le mouvement des droits civiques est apparue, comprenant une référence à la révélation de l'automne dernier sur le fait que le photographe le plus célèbre du mouvement des droits civiques, Ernest Withers, peut avoir été un informateur du FBI entre 1968 et 1970. Les archives Withers, incluant un million d'images photographiques, se trouvent maintenant au Musée Ernest Withers Collection and Gallery à Memphis, Tennessee. Pour l'histoire générale, voir <http://www.cnn.com/2011/LIVING/02/18/archiving.civil.rights/index.html?hpt=C2>
Pour l'histoire précédente sur Ernest Withers et le FBI, voir <http://www.commercialappeal.com/news/2010/sep/12/photographer-ernest-withers-fbi-informant/>

Les controverses sur l'accès aux dossiers des tribunaux étatiques et la nécessité de protéger la vie privée continuent de faire surface. Au Nouveau-Mexique, la Cour suprême a adopté une nouvelle règle qui obligerait le public à montrer une pièce d'identité avant de pouvoir accéder aux dossiers des tribunaux. Ce texte a remplacé une ancienne règle inapplicable qui obligeait les avocats à déposer deux versions des documents judiciaires: l'une pour l'usage du public qui ne comprend pas de renseignements personnels, et une complète pour le tribunal. <http://taosnews.com/articles/2011/02/17/news/doc4d5d5840438f1296425410.txt>

Dans le Wyoming, la Cour suprême a ordonné que la sécurité sociale et les numéros de comptes financiers, les noms des enfants et les dates de naissance complètes soient cachés au public, même si elle permet que les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale et les initiales des enfants soient disponibles. http://billingsgazette.com/news/state-and-regional/wyoming/article_1c7163e4-5788-5560-bb9d-6001ebd0ab5d.html

Nouvelles du Groupe de travail des droits humains de l'ICA.

Une révision de la directive "Application de la norme ISAD(G) dans le traitement des archives des Droits de l'homme" est disponible sur le site ICA <http://icarchives.webbler.co.uk/13759/normes/application-de-la-norme-isadg-dans-le-traitement-des-archives-des-droits-de-lhomme.html>
et <http://icarchives.webbler.co.uk/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de-lhomme.html>

* * * * *

Vous trouverez la version anglaise originale sous : <http://new.ica.org/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de-lhomme.html> ainsi que sur le site de l'UNESCO.

Si vous avez des nouvelles à partager, envoyez-les à : trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org

(Article basé sur les nouvelles du Groupe de travail des Droits Humains du Conseil International des Archives rédigées par la présidente Trudy Huskamp Peterson, résumées et traduites de l'anglais par Cristina Bianchi.)